



Enquête emploi en continu en Guyane en 2015

Stabilité de l'emploi et du chômage

En 2015, 64 000 Guyanais ont un emploi et 18 000 sont au chômage au sens du BIT. Le secteur tertiaire concentre une part très importante des emplois (76,6 %) et plus de huit actifs occupés sur dix sont salariés. En Guyane, le chômage concerne 22 % des actifs en moyenne en 2015, comme en 2014. C'est plus qu'en Martinique mais moins qu'en Guadeloupe. Le taux de chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes, mais l'écart diminue en 2015.

Lise Demougeot, Insee

En 2015, 82 000 personnes de 15 ans ou plus en Guyane sont actives : 64 000 ont un emploi et 18 000 sont au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) (*définitions*); 71 000 personnes sont inactives, soit parce qu'elles ne travaillent pas et ne recherchent pas activement un emploi, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles pour en occuper un (*figure 1*). Entre 2014 et 2015, la population active est restée stable.

1 82 000 Guyanais sont actifs en 2015

Population âgée de 15 ans ou plus

	Ensemble (p)		Femmes (p)	Hommes (p)
	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en milliers)
Actifs	82	53,7	38	44
Actifs ayant un emploi	64	42,0	28	36
Chômeurs	18	11,8	10	8
Inactifs	71	46,3	41	30
dont : inactifs de 60 ans ou plus	16	10,4	9	7
Ensemble	153	100,0	80	73

(p) : données provisoires

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guyane, hors communautés.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2015.

Le salariat, très largement majoritaire, concerne davantage les femmes

En 2015, 15,2 % des personnes occupant un emploi en Guyane sont non salariées, proportion en baisse par rapport à 2014 (*figure 2*). Le non-salariat concerne plus d'hommes que de femmes. Les salariés représentent donc 84,8 % des actifs occupés en Guyane. Sur dix personnes en emploi, deux sont non-salariés, deux sont ouvriers, trois sont employés et trois occupent une profession intermédiaire ou un emploi de cadre. La part des professions intermédiaires et des cadres progresse de 2 points en 2015, s'établissant à 32,4 % des actifs occupés, tandis que la part

d'ouvriers reste stable entre 2014 et 2015. En 2015, les hommes sont plus nombreux parmi les salariés, comme en 2014, même si l'écart se réduit entre les deux dates. Les femmes sont aussi nombreuses que les hommes parmi les professions intermédiaires, mais elles sont minoritaires au sein des cadres, comme en 2014. Dans les emplois qualifiés d'ouvriers et d'employés, soit plus de 30 % des emplois, les hommes sont majoritaires (2 hommes pour 1 femme), contrairement aux emplois d'ouvriers et d'employés non qualifiés.

2 84,8 % des actifs occupés sont salariés

Statut d'emploi et groupe socioprofessionnel des personnes en emploi selon le sexe

	Effectif total (p)	Répartition (p) (en %)			Part de femmes (p) (en %)
		Ensemble	Femmes	Hommes	
Non-salariés	10	15,2	12,6	17,2	36,3
Salariés	54	84,8	87,4	82,8	45,2
dont :					
Cadres	5	8,1	6,0	9,6	32,9
Profession intermédiaire	16	24,3	27,9	21,4	50,4
Employés qualifiés	11	16,6	22,3	12,1	59,0
Employés non qualifiés	9	14,0	23,8	6,3	74,8
Ouvriers qualifiés	9	14,2	3,7	22,4	11,5
Ouvriers non qualifiés	4	6,9	2,9	10,0	18,5
Non déterminé	1	0,8	0,6	0,9	34,8
Ensemble	64	100,0	100,0	100,0	43,8

(p) : données provisoires

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guyane, hors communautés.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2015.

Huit emplois sur dix dans le secteur tertiaire

En 2015, 76,6 % des personnes ayant un emploi, salariées ou non, travaillent dans le secteur tertiaire (*figure 3*). La part d'actifs occupés dans ce secteur augmente de 1,5 point en 2015, contrairement au secteur de l'industrie (+ 1,2 point).

Les femmes sont majoritaires dans le secteur tertiaire où elles occupent 51,7 % des emplois. Les deux-tiers d'entre elles travaillent dans l'administration publique, l'éducation, la santé et l'action sociale.

3 Le tertiaire, principal employeur en Guyane

Emploi selon les secteurs et le sexe

	Effectif total (p) (en milliers)	Répartition (p) (en %)			Part de femmes (p) (en %)
		Ensemble	Femmes	Hommes	
Agriculture	4	6,4	5,2	7,3	35,8
Industrie	4	5,4	2,2	7,8	18,3
Construction	6	9,5	1,0	16,0	4,7
Tertiaire	49	76,6	90,5	65,8	51,7
Activité indéterminée	1	2,2	1,0	3,0	21,2
Ensemble	64	100,0	100,0	100,0	43,8

(p) : données provisoires

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guyane, hors communautés.

Source : Insee, enquête *Emploi en continu* 2015.

9,5 % des actifs occupés sont en sous-emploi

La forme de contrat de travail la plus répandue est le contrat à durée indéterminée (CDI). En 2015, 80,1 % des salariés en bénéficient, 18,6 % sont en contrat à durée déterminée (CDD), 0,9 % en intérim et 0,4 % en apprentissage. Les femmes occupent presque trois emplois en CDD sur cinq, mais elles sont deux fois moins nombreuses que les hommes parmi les intérimaires et les apprentis. Les salariés de moins de 25 ans, entrés plus récemment sur le marché du travail, occupent moins souvent des emplois en CDI (35,3 % d'entre eux). Un apprenti sur deux et 18 % des intérimaires ou bénéficiaires d'un CDD ont moins de 25 ans, contre un peu moins de 4 % des salariés en CDI. En 2015, 14,9 % des personnes en emploi travaillent à temps partiel, soit 3,6 points de moins qu'en 2014. 6 000 personnes sont en situation de sous-emploi, soit 9,5 % des actifs occupés, moins qu'en 2014. Le sous-emploi affecte surtout les femmes, qui occupent près de 3 emplois à temps partiel sur 5, les jeunes, les employés non qualifiés et les ouvriers (qualifiés ou non).

En 2015, le taux de chômage se stabilise à 22 %

En 2015, 18 000 personnes sont au chômage au sens du BIT en Guyane, soit 22 % de la population active (figure 4), comme en 2014 (19 % en Martinique, 23,7 % en Guadeloupe). Le chômage touche surtout les jeunes actifs (46,7 %), les ouvriers (22,3 %) et les non diplômés ayant au plus un CEP (34,6 %). Le taux de chômage des femmes diminue (-1,8 point), tandis que celui des hommes est stable (17,8 %). Depuis 2014, le taux de chômage des femmes est largement supérieur à celui des hommes, mais l'écart se réduit : de +11,4 points en 2014 à +8,8 points en 2015.

Entre 2014 et 2015, le nombre de chômeurs au sens du BIT est resté quasiment stable en moyenne annuelle, mais le nombre de demandeurs

4 Un taux de chômage en baisse en 2015

Nombre de chômeurs et taux de chômage

Chômage au sens du BIT	Nombre de chômeurs (p) (en milliers)	Proportion de femmes (p) (en %)	Taux de chômage (p) (en %)		
			Ensemble	Femmes	Hommes
Ensemble	18,0	56,7	21,9	26,6	17,8
15-24 ans	4,2	54,9	46,7	54,8	39,6
25-49 ans	11,5	59,7	21,0	26,5	16,0
50 ans ou plus	2,3	45,6	12,5	13,4	12,6

(p) : données provisoires

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guyane, hors communautés.

Source : Insee, enquête *Emploi en continu* 2015.

d'emploi de catégorie A (*définitions*) inscrits à Pôle emploi a diminué d'un millier de personnes. Si ces deux indicateurs évoluent souvent dans le même sens, ils peuvent aussi diverger. Entre 2014 et 2015, la différence est en partie due à la hausse concomitante du « halo » autour du chômage. Il est ainsi possible que, face aux difficultés rencontrées sur le marché du travail, certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne cherchent plus activement d'emploi ou déclarent ne plus souhaiter travailler, s'éloignant ainsi du marché du travail. En cumulant chômage et « halo », plus de 40 000 personnes sont sans emploi et souhaitent travailler, soit 2 000 personnes de plus en un an. Parmi les 71 000 inactifs en Guyane, 22 000 souhaitent travailler mais ne satisfont pas tous les critères pour être au chômage au sens du BIT. Ils forment le « halo » autour du chômage et représentent, en 2015, 21,4 % de la population active ou inactive souhaitant travailler.

Définitions

Un **chômeur** au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, qui est disponible pour travailler dans les deux semaines et qui a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes en activité (emploi ou chômage) et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le **halo autour du chômage** est composé de personnes inactives au sens du BIT qui recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles ou souhaitent travailler mais ne recherchent pas d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non.

Le **sous-emploi** recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi (temps partiel subi). Sont également en sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, en raison de chômage technique ou partiel par exemple.

Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A (DEFM A) : demandeurs d'emploi sans emploi inscrits à Pôle Emploi en fin de mois, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Méthodologie

L'enquête *Emploi* a lieu en continu toutes les semaines de l'année en France métropolitaine, mais également, depuis le 1^{er} janvier 2014, dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion), à l'exception de Mayotte, où l'enquête est annuelle. Chaque semaine, environ 4 500 ménages ordinaires (c'est-à-dire les habitants de 4 500 logements hors communautés : foyers, hôpitaux, prisons...), soit près de 8 500 personnes de 15 ans ou plus, répondent à l'enquête. Les personnes décrivent leur situation vis-à-vis du marché du travail (en emploi, au chômage ou en inactivité) au cours d'une semaine dite de référence, au titre de laquelle elles sont interrogées.

L'enquête *Emploi* est la seule source permettant de mesurer le chômage au sens du Bureau international du travail, à partir de questions factuelles posées aux personnes de l'échantillon. Le niveau et la structure de l'emploi fournis par l'enquête peuvent différer de ceux obtenus à partir des sources administratives (estimations d'emploi). En effet, pour des raisons de mesure ou de couverture du champ, l'enquête *Emploi* est menée auprès de la population en ménages ordinaires.

Les données relatives à une année donnée sont susceptibles d'être légèrement révisées une fois les données démographiques issues du recensement de la population disponibles. Les données publiées ici n'intègrent pas ces révisions et sont donc provisoires.

Pour en savoir plus :

- Demougeot L., « En 2015, l'emploi diminue et le chômage reste stable », Insee Flash Martinique n° 38, avril 2016
- Demougeot L., « En 2015, l'emploi diminue et le chômage se stabilise », Insee Flash Guadeloupe n° 38, avril 2016
- Guggemos F, Vidalenc J., « Une photographie du marché du travail en 2014 », Insee Première n° 1569, octobre 2015



Insee Service Territorial de Guyane
23, Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT
Patrick LAPIERRE DE MÉLINVILLE

ISSN : 2416-8254
© Insee 2016